

Philosophie vestimentaire en Islam

<"xml encoding="UTF-8?">

La question vestimentaire de la femme en Islam contient une philosophie particulière que beaucoup de non musulmans ignorent. Certains cependant la connaissent très bien, mais perfidement essayent de l'ignorer afin de cibler l'Islam de leurs attaques. Il est nécessaire d'étudier ce principe islamique par une analyse scientifique sans dogmatisme et hostilité aveugle.



Le Maître et Martyr Motahari a bien senti, il y a quelques décennies, la nécessité d'une telle étude scientifique. Tous ses efforts afin de répondre aux problèmes posés apportèrent à la société une aide précieuse, sous la forme en particulier de son livre: question du Hijab dont nous présentons ici un résumé analytique.

.Le terme Hijab

Le terme Hijab est employé dans deux sens majeurs: revêtir ; c'est-à-dire poser un vêtement sur quelque chose, et couvrir: c'est-à-dire cacher quelque chose, la mettre derrière un rideau.

L'emploi essentiel de Hijab est de mettre quelque chose derrière un rideau, qui fût longtemps le moyen le plus simple pour couvrir une chose. On voit bien que le terme revêtir ne s'applique pas entièrement au mot Hijab ; mais que couvrir en mettant l'objet derrière un rideau est sens le plus précis de ce terme. Le Coran utilise le terme Hijab comme parabole au coucher du soleil, ou comme se cacher derrière un rideau ou un obstacle quelconque

حتى توارت بالحجاب

Jusqu'à ce que les chevaux aient disparu derrière le voile.[i][1][ii][2]

L'emploi du terme Hijab pour la femme est un emploi relativement nouveau par rapport à ce

que nous voyons comme autre terme plus utilisé pour la femme dans les livres de est le plus utilisé et signifie (ستر) jurisprudence (dans la prière et le mariage). Le terme de Sitr revêtir.

Il est préférable de ne pas changer ce terme pour parler de philosophie vestimentaire de la femme, car le terme Hijab laisse à penser que l'Islam cherche à mettre la femme derrière un rideau et de l'emprisonner dans sa maison.

L'habillement de la femme

Le Coran et les juristes définissent les règles vestimentaires de la femme comme les habits qu'elle doit porter dans ses relations avec les hommes.

Les versets qui se trouvent dans les chapitres 24, la lumière et 33, les factions définissent les limites vestimentaires de la femme et de l'homme.

Il y a même un verset dans le chapitre 33 qui contient le terme Hijab, mais qui s'adresse aux compagnons du Prophète (QPSSL). Nous voyons bien que ce verset spécifie un ordre aux femmes du Prophète (QPSSL). Le premier de ses versets du chapitre 33 commence par cette phrase :

يا نساء النبي لستن كأحد من النساء

ô vous, les femmes du Prophète ! Vous n'êtes comparables à aucune autre femme.

Une phrase qui rappelle la distinction et la différence des femmes du Prophète par rapport aux autres femmes. L'ordre qui demandait aux femmes du Prophète de rester dans leur maison, tant pendant la vie du Prophète qu'après son décès avait un but social et politique. Par cet ordre les femmes du Prophète, qui étaient considérées comme les « mères des musulmans » et qui avaient donc acquises une grande estime dans la société, ne pouvaient pas être dénigrées et être utilisées par des musulmans opportunistes. On comprend alors l'intérêt de ce verset assez ferme pour les femmes du Prophète.

Le vrai visage au problème du Hijab

La vraie question sur le Hijab n'est pas de savoir si la femme doit paraître couverte ou nue dans la société, mais il s'agit de savoir si l'homme peut violer la femme du regard à chaque rencontre et cela gratuitement?

L'Islam considère le problème sous la forme d'un commerce, et y répond négativement. L'homme peut uniquement dans le cadre d'un environnement familial et contre des engagements complexes, jouir de ses femmes légales. Mais le regard, le toucher d'une autre femme étrangère dans la société lui sont interdits. La femme aussi n'a pas le droit de laisser les hommes jouir d'elle hors de son foyer familial et cela sous n'importe quelle forme.

On regarde toujours cette question sous la vision de la liberté de la femme, de savoir si la femme peut être libre de faire ce qu'elle veut, ou si elle doit toujours rester un otage de l'homme. La vérité est que la question essentielle est plutôt de savoir si l'homme est libre de tirer satisfaction de tous les aspects de la vie comme le regard porter sur une femme. L'homme trouve plus d'intérêts dans cette histoire de liberté de la femme, qu'elle-même. Et comme le disait Will Durant: « les jupes courtes sont un bienfait pour tout le monde, sauf pour les tailleurs ! ». L'esprit de cette question est de chercher à limiter les délices sexuels et d'empêcher leur expansion dans la société.

Selon l'Islam, la limitation des jouissances à l'environnement familial et aux femmes autorisées pour l'homme, améliore le développement spirituel de la société, et cause la solidification des liens familiaux par l'établissement d'une sincérité totale entre les membres de la famille. D'un point de vu social, cette limitation renforce le travail et l'efficacité au travail. La femme en est aussi rehaussée dans sa valeur sociale par rapport à l'homme.

La philosophie vestimentaire contient différent aspects: un aspect psychologique, un aspect familiale, un aspect social, et un aspect d'estime sociale de la femme.

Le problème essentiel qui a créé la question du Hijab est la volonté que l'Islam a de vouloir canaliser toutes les jouissances sexuelles, tant visuelles ou tactiles, à l'environnement familial et uniquement pour des épouses légales, afin que la société extérieure au foyer soit un lieu de travail et d'activité. A l'encontre même du système occidentale contemporain, qui ne voulant pas chercher à mélanger travail et plaisir, se trouve dans l'engrenage de ce mélange.

Nous allons traiter dans ce qui suit sur les quatre aspects que contient la philosophie vestimentaire.

Calme psychique

Le manque de limites, entre l'homme et la femme, et la liberté des fréquentations non contrôlées, intensifie les émotions et les désirs sexuels. Il transforme la demande sexuelle en vœux et en une soif inassouissable. L'instinct sexuel est un instinct puissant et profond qu'il est difficile de pouvoir assouvir, comme de l'eau de mer, plus on en boit plus on est assoiffé. C'est un feu qui alimenté s'enflamme.

L'Islam a considéré dans ses lois la puissance de cet instinct. Cet instinct bien que puissant possède un danger, et on retrouve beaucoup de dires des Imams sur ce danger qui frappe l'homme et la femme. L'Islam a pris des mesures pour contrôler cet instinct en déterminant des devoirs pour l'homme, pour la femme et des devoirs communs pour les deux.

:Concernant le regard nous trouvons le verset suivant

قل للمؤمنين يغصوا من ابصارهم و يحفظوا فروجهم ... و قل للمؤمنات يغضضن من ابصارهن و يحفظن فروجهن

Dis aux croyants: de baisser leurs regards, d'être chastes... et Dis aux croyantes de baisser leurs regards, d'être chastes,...[iii][3]

Le contenu de ce verset impose à l'homme comme à la femme de ne pas regarder l'autre avec un désir sensuel ou de convoitise.

L'Islam détermine aussi un comportement vestimentaire pour la femme devant des hommes étrangers et leur demande de ne pas charmer en montrant leurs atours. Actions qui pourraient excité des hommes étrangers.

L'esprit humain est extrêmement stimuable, ce serait une erreur que de lui considéré une limite quelconque où il puisse s'arrêter ou se calmer. Comme l'être humain, l'homme ou la femme ne sera jamais assouvie du désir de possession de bien de même pour le désir sexuel,

l'homme ne s'assouvira pas son désir de posséder toutes les femmes du monde, et la femme de séduire et de conquérir le cœur de tous les hommes. Aucun cœur ne peut assouvir complètement ses désirs et ses désirs non assouvis entraîneront des problèmes psychologiques, et un sentiment de vouloir atteindre l'inaccessible.

La raison principale de l'éthique vestimentaire pour la femme, en Islam, est cette tendance qu'elle a, à vouloir séduire.

.Solidification des liens familiaux

Il n'y a aucun doute sur le fait que tout ce qui permet la solidification des liens familiaux et le maintien du couple doit être renforcé au maximum. Et de même tout ce qui nuit au couple, l'affaiblit, le détruit doit être combattu.

La canalisation des désirs sexuels à l'environnement familial renforce les liens entre les époux. La philosophie vestimentaire et l'interdiction pour l'homme de se tourner vers une femme autre que son épouse légale est une protection psychologique pour l'épouse, et ainsi par elle, un facteur pour le bonheur de l'homme. Nous voyons, cependant, dans le système occidental de liberté, la femme légale devient rapidement gênant, voir un geôlier. Un tel foyer se transformera rapidement en un lieu de haine. Les fréquentations libres des garçons et des filles a transformé le mariage à une limitation qui s'impose aux jeunes sous forme de prêche ou, comme certaines revues le mentionnent, par force.

La différence essentielle entre une société qui limite les relations sexuelles à l'environnement familial et sous l'égide d'un mariage légal, et une société qui autorise les relations libres, est que la première est la fin d'une attente et d'une privation alors que la deuxième le début de la limitation. Dans un système de relation sexuelle libre, le mariage met fin à l'époque de la liberté de la fille et du garçon et les force à maintenir la fidélité chacun envers l'autre. Or dans le système islamique, le mariage met fin à une période d'attente. Dans le système libre les garçons et les filles repoussent le mariage jusqu'au début de leurs faiblesses, lorsqu'une fois leurs ardeurs affaiblis ils recherchent alors un compagnon pour régler les problèmes de génération et le maintient d'un ménage.

Certains, comme Bertrand Russel, ont imaginé que l'interdiction des relations libres est

uniquement pour maintenir une pureté des générations. Et pour pouvoir, maintenir cette liberté, les moyens de contraceptions ont été mis en place. Or nous voyons bien que la question essentielle est bien le maintien, pas uniquement d'une pureté des générations, mais surtout, le maintien du noyau familial et la création d'un lieu d'affection, commençant par le respect mutuel et l'unification entre les deux époux.

La réalisation de ce but est fait par le respect des règles islamiques dans le domaine des relations sexuelles.

.Solidification de la société

Le retrait de la satisfaction des désirs de l'environnement familial, afin de la mettre au sein de la société paralyse la force de travail et l'activité de la société, exactement à l'opposer des revendications des opposants aux hijabs qui affirment que le Hijab paralyse la moitié des membres actives de la société. Or nous pouvons voir clairement que c'est cette absence de Hijab et la propagation des relations sexuelles libres qui mènent à la paralysie de cette force. Ce qui réellement bloque la femme, et emprisonne ses aptitudes c'est cet « hijab » qui n'existe pas en Islam.

Il s'agit de l'emprisonnement de la femme et de la privation de ses activités culturelles, sociales et économiques. L'Islam ne cherche pas à bloquer la femme dans l'acquisition de la science et le savoir, car la recherche de la science est une obligation dans l'Islam tant pour l'homme que pour la femme. L'Islam ne veut pas que la femme demeure un être futile et inutile. Le port de vêtements qui recouvrent le corps à l'exception du visage et des deux mains ne contredit aucune activité culturelle, sociale ou économique. Ce qui détériore ces activités est l'amalgame entre travail et assouvissement des désirs sexuels.

.La valeur et le respect de la femme

L'homme du point de vu physique à une certaine suprématie sur la femme, mais quand au point de vu intellectuel, cela reste encore contestable. La femme n'a pas forcément les moyens de montrer sa suprématie sur ces deux aspects, mais elle a toujours prouvé sa suprématie sur l'homme dans le domaine affectif. Le maintien de ses sanctuaires était toujours un moyens

que la femme s'est servie pour protéger sa position et son rang devant l'homme. L'Islam a encouragé la femme à utiliser ce moyen, il a mis l'accent particulièrement sur le fait que si la femme se comporte avec dignité et prestige, qu'elle ne cherche pas à exhiber son corps pour n'importe quel inconnu, elle sera alors plus respectée dans la société.

:Comme nous le voyons dans le Coran

ذَلِكَ أَدْنَىٰ أَنْ يُعْرَفْنَ فَلَا يُؤْذَيْنَ

C'est pour elle le meilleur moyen de se faire connaître et de ne pas être offensées.[1][4]

Et ainsi de ne jamais être exploitées par les hommes. La société écarte ainsi les gens débauchés et libertins.

.Critiques et réponses

.Hijab et logique

La première objection contre le hijab est qu'il n'a aucune raison logique, et donc ne peut être défendu car cette notion est dépassée. D'après les fervents de cette critique, l'origine de la question du Hijab apparaît devant l'insécurité et les pillages qui s'effectuaient en ces temps, et qui n'existent plus à notre époque. Certains d'autres prétendent que l'origine se trouvait dans l'idée de monachisme et de l'abandon des plaisirs, ou que l'origine était la recherche de la domination de l'homme sur la femme ou l'idée d'impureté de la femme pendant ses menstruations. Nous avons répondu à cette critique en énonçant clairement l'avis de l'Islam sur les problèmes psychiques, familiaux, sociaux. Tout cela a été basé sur des raisons logiques dont nous ne répéterons pas les détails.

.Hijab et principe de liberté

Une autre critique posée contre le Hijab est son opposition au principe de liberté de l'individu, et ainsi devient une insulte à l'honneur de la femme. Les adeptes de cette critique prônent que

le respect de l'honneur et de la noblesse humaine est une des bases de l'article international des droits de l'homme. Chaque homme ou femme, blanc ou noir, et adepte de n'importe quelle religion, est noble et libre. Le fait de forcer la femme à porter le Hijab et un manque de respect envers son droit de liberté, une insulte à son honneur, autrement dit une agression contre elle.

Pour pouvoir répondre il faut une fois de plus dire qu'il existe une différence notable entre lui demander de rester à la maison et lui demander de se vêtir devant un étranger. L'emprisonnement de la femme n'existe pas dans l'Islam. Le hijab est une tâche qui incombe la femme. Lorsqu'elle se confronte avec un étranger dans la société elle doit revêtir un habit particulier. Cette tâche ne lui a pas été imposée par l'homme, et ne contredit en rien son honneur ou sa noblesse, de même qu'elle ne va pas en l'encontre des droits naturels qu'Allah lui a offert. Si le respect de certaines règles sociales oblige l'homme ou la femme à adopter une certaine conduite dans la société. Et si cette conduite n'est pas à l'encontre du calme et de stabilité morale et individuelle de chacun, on ne peut appeler cette conduite, une conduite d'esclave, de prisonnier ou de l'irrespect de la liberté de l'individu. Si quelqu'un dit qu'il faut emprisonner la femme dans sa maison, cela s'oppose à sa liberté naturelle et à l'honneur humain. De telle pratique était en vigueur à l'époque pré-islamique, et l'Islam n'a jamais fait parti des enseignements islamiques. Quelque soit le jurisconsulte musulman, tous vous diront que l'Islam n'a jamais interdit à la femme de sortir hors de sa maison, il ne lui a jamais interdit d'acheter quelque chose même si la personne en face un vendeur, ils ne lui a jamais interdit les participations aux invitations et aux assemblées.

Jamais la scolarité ou l'apprentissage d'art ou de métier ne lui a été refusé, jamais la perfection des dons qu'Allah lui a octroyé ne lui a été refusée.

Il n'y a alors que deux points pour elle à respecter:

Le premier, que sa tenue vestimentaire n'engendre pas la convoitise dans le regard des autres hommes.

Le second, est que la raison familiale exige que sa sortie soit autorisée et acceptée par son mari, quand à l'homme les raisons de refus ne doivent tenir compte que du respect de la sphère familiale, et non au-delà.

.Baisse de l'activité

La troisième critique souvent entendue contre le port du Hijab est que ce dernier entraîne la baisse des activités que le Créateur a données à la femme, comme la réflexion, la compréhension, l'aptitude au travail. Toutes ces capacités étant des dons divins, ne sont donc pas inutiles et doivent être épanouies. Empêcher la femme à pouvoir utiliser ce don, c'est l'opprimer et en même temps trahir la société. Tout ce qui aboutit à suspendre les forces naturelles et les dons d'Allah forme un préjudice pour la société. Le facteur humain est la source de gain la plus importante pour la société, un facteur dont la moitié est représentée par les femmes. Le fait de paralyser cette moitié revient à paralyser la moitié des forces de la société. Ce qui est à l'encontre du droit naturel et individuel de la femme, mais aussi contre le droit social, car la femme sera alors obligée de n'être qu'un parasite de la société.

La réponse à cette critique est que jamais le Hijab ne joue ce rôle de dilapidateur des forces de la femme, ni de ces capacités naturelles. Le Hijab qui peut laisser un tel rôle est celui qui était pratiqué en Inde, en Perse ancienne ou chez les Juifs.

Le Hijab préconisé par l'Islam ne cherche qu'à canaliser les jouissances sexuelles à l'intérieure de la maison, et qu'ainsi l'environnement social soit purement consacré au travail et l'efficacité. Un tel Hijab, non seulement ne paralyse pas la société mais la renforce en développant sa capacité au travail.

.Accroissement des désirs

Une autre critique présente dans les esprits de certains, affirme que la création de lieu sacré et intouchable pour l'homme augmente son désir à l'obtenir. Car il existe une parole qui affirme que « l'homme devient plus attiré vers ce dont il est restreint ». Alors le phénomène Hijab attise les désirs sexuels chez l'homme comme chez la femme. Et tout acte qui cherche à étouffer ses instincts entraîne des complexes psychologiques. En psychologies nouvelles, et surtout dans la pensée freudienne, l'accent a été longtemps mis sur les problèmes d'échec et de souffrance. Selon Freud, les échecs sont la cause de limite sociale et il propose de laisser l'instinct libre pour éviter l'apparition de ces échecs.

Bertrand Russel dit dans son livre l'univers que je connais: « le résultat de la privation est l'excitation de la curiosité générale. Ce résultat tombe tant dans la littérature impudique que dans les autres cas.» Répondant à la question: vous ne pensez pas que la diffusion des photos dépravantes intensifie l'intérêt des gens envers elles? il répondit: «l'intérêt des gens envers elles se réduira, il est possible qu'elles soient au départ acceptées pour un ou deux ans, mais après cela les gens en seront dégoûté et personne ne les regardera.» La réponse est qu'il est juste de dire que l'échec, surtout celui sexuel peut laisser des effets parfois désagréables et difficiles à surmonter, comme il est faux de vouloir combattre ses propres instincts. Mais cependant supprimé les limites de ses instincts ne résout en rien le problème, et ne fait que l'intensifier.

Pire encore, dans le cas de l'instinct sexuel, et autres instincts, la suppression des limites détruit l'amour dans son sens réel, rend la nature autour de soi débauché. Plus l'offre augmente, plus le caprice et le désir s'intensifient. Ce que dit Russel sur les photos dépravantes est cette lassitude que les gens auront pour une forme de photos et de débauche, mais il suffit de varier les formes pour maintenir l'entrain. Ce dégoût peut être pour une forme de libertinage, mais ce dégoût n'entraînera jamais la chasteté. Il ne fera qu'attiser le feu du désir et qu'à chercher à détruire cette frustration au travers une nouvelle forme de corruption et de libertinage. Et ces demandes ne connaissent jamais de fin.

Russel le dit lui-même dans son ouvrage le mariage et la morale. La soif spirituelle dans la quête sexuelle est, selon lui, différente de l'ardeur corporelle. Ce qui se calme après un rapprochement sexuel est l'ardeur corporelle mais jamais la soif spirituelle.

Il faut bien comprendre que la liberté sexuelle enflamme les sensualités sous la forme d'une avidité et d'une cupidité effrénées, alors que les limites religieuses et la création de moment sacré logiquement incitent la force à l'amour et à l'imagination sous une forme délicate de ces sentiments humains. Cette force qui finit par devenir plus grande deviendra l'origine de la création des arts et de l'innovation des esprits. Il y a une grande différence entre l'«amour» avec un grand 'A', ou comme le présente Avicenne «l'amour chaste» et les sentiments que manifestent l'avidité et la cupidité. Bien que ces deux sentiments soient spirituels et donc infinis, l'amour est profond et converge les forces vers une seule adoration, alors que les caprices sont superficiels et divergent les énergies vers différents objets, entraînant libertinage et débauche. L'erreur de Freud et de ses semblables, a été de croire que le seul moyen pour

pouvoir calmer les instincts est de les laisser s'assouvir sans les limites (pour les fatigués),

permettant ainsi à la femme et à l'homme de s'exhiber et d'assouvir leurs instincts. Ils n'ont considéré dans la résolution du problème qu'une facette de solution, et ont négligé le fait que même si les instincts inassouvis détruisent le psychisme de l'être humain, les libertés totales le peuvent tout aussi bien. Ne pouvant exhaussé le vœux de chaque individu l'instinct sera écrasé plus brutalement et une frustration totale se créera.

Au vu, des résultats et des effets psychiques que les statistiques reflètent, par le libertinage sexuel, Freud, qui était un partisan ardent de la liberté de l'instinct sexuel, compris avoir parcouru un mauvaise voie. Il proposa de détourné cette monture de ce chemin vers une voie plus adaptée et plus correcte. Je ne sais pas de quelle voie, Freud, fait allusion, si ce n'est celui ?qui mène à la limitation

iv][1]. Note du traducteur du Coran: Cette expression désigne, sans doute, un écran formé par] le nuage de poussière soulevé par le galop des chevaux.

[v][2]. Chap. 38, çad, verset 32. traduction D.Masson

[vi][3]. Chap.24, la Lumière, verset 30 et 31.

.[vii][4]. Chap.33, les Factions, verset 59